



Strasbourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

RÉGION ACADEMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Collège des Inspecteurs  
de l'Enseignement  
Professionnel de  
l'Académie de Strasbourg

CIEPAS

Affaire suivie par

Tuyet-Trinh Collotte

Jenny-Patricia Lévy

Cathy Loyzance-Schott

Philippe Viain

Téléphone

03 88 23 38 96

Fax

03 88 23 39 35

Mél.

ce.ciepas

@ac-strasbourg.fr

Référence :

CIEPAS/TTC/JPL/CLS/PV/

2020/n° 88

Adresse :

6 rue de la Toussaint

67975 Strasbourg cedex 9

Mesdames, Monsieur les Inspecteurs de  
l'Éducation Nationale chargés de  
l'Enseignement Technique  
- Économie-gestion

à

Madame, Monsieur le Professeur d'économie-  
gestion <sup>1</sup>.

Madame, Monsieur le Directeur Délégué aux  
Formations Professionnelles et Technologiques

Madame, Monsieur le Directeur-adjoint de SEGPA  
s/c de Madame, Monsieur le Proviseur de :

- lycée professionnel

- lycée polyvalent

s/c de Madame, Monsieur le Principal de

Collège/SEGPA disposant du champ professionnel  
VDL

s/c de Madame, Monsieur le Directeur de :

- lycée professionnel privé

- l'unité de formation par apprentissage

s/c de Monsieur le Directeur du CFA

Académique

### **Objet : lettre de rentrée de la filière économie-gestion, voie professionnelle**

Mesdames et Messieurs,

Face à la crise sanitaire, votre mobilisation spontanée a permis de proposer à une très large majorité d'élèves, d'apprentis la continuité de leurs apprentissages et de leur formation professionnelle.

Vous avez œuvré collectivement afin que le retour dans les établissements de formation puisse s'effectuer le plus efficacement possible pour le plus grand nombre.

A ce titre, nous tenions à vous remercier pour les réponses imaginées et apportées pour assurer nos missions de service public.

En ce début d'année scolaire, l'ensemble de notre institution doit veiller à ce que les apprenants maîtrisent les connaissances et les compétences indispensables à la poursuite de leur année dans de bonnes conditions.

Les tests de positionnement en début de seconde doivent aider tous les professeurs à identifier les besoins de chaque élève en français et en mathématiques. Un test spécifique de littérature et de numération (Linu), adapté aux premières années de CAP, est introduit cette année.

Bien que fortement dépendante de la situation sanitaire de chaque territoire, cette rentrée scolaire 2020-2021 demeure inscrite dans l'évolution engagée de la voie professionnelle avec pour principaux effets, les axes suivants :

1. Enseignants des disciplines professionnelles : commerce, vente, accueil, alimentation, fleuristerie, métiers de la sécurité, économie-gestion, économie-droit, hôtellerie-restauration, gestion-administration, champ professionnel VDL, logistique, transport

- Mise en application de l'évaluation du chef d'oeuvre à l'examen du Certificat d'Aptitude Professionnelle session 2021, ([arrêté du 28 novembre 2019 art.D.337-3-1 du code de l'éducation](#)).
- Entrée en vigueur des baccalauréats professionnels [AGOrA](#) (Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités), [OTM](#) (Organisation de transport de marchandises).
- Entrée en vigueur des [CAP "Equipier polyvalent du commerce"](#).
- Première session d'examen du [CAP Pâtissier](#) rénové.
- Publication des [nouvelles modalités d'évaluation des sous-épreuves d'économie-gestion](#) dans les secteurs de la production et d'économie-droit en sections tertiaires (arrêté du 17/06/2020).
- Actualisation de la [Famille des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique \(GATL\)](#).
- Mise en œuvre de la [famille des métiers de l'alimentation](#) et [celle des métiers de l'hôtellerie-restauration](#).
- Mise en place des premières baccalauréat "[Métiers du commerce et de la vente](#)" et "[Métiers de l'accueil](#)".
- Déploiement du cadre de référence des compétences numériques ([CRCN](#)) associé aux services PIX, dont la certification est obligatoire pour les classes d'examen (troisième, terminales CAP et baccalauréat) dès la session 2021.
- Dématérialisation du livret scolaire du baccalauréat professionnel, qui s'appliquera pour la session d'examen 2022. Le modèle du livret et les compétences professionnelles par spécialités du baccalauréat professionnel sont annexés à l'arrêté "[LSL PRO](#)" publié au bulletin officiel n°28 du 10 juillet 2020. L'évaluation par compétences se poursuit au sein de notre académie pour tous les diplômés et contribuera à renseigner le nouveau livret scolaire dématérialisé du baccalauréat professionnel.

### **Formation du personnel enseignant**

Nous attirons votre attention sur la publication des descriptifs de formation inscrits au plan académique de formation ([PAF](#)) et de la date limite des inscriptions : 21/09/2020.

### **Suivi du personnel enseignant**

Nous vous rappelons la répartition des filières selon nos responsabilités :

Jenny-Patricia Lévy	Gestion-Administration - Logistique - Transport
Cathy Loyzance-Schott	Commerce - Accueil Relation Clients Usagers - Vente
Tuyet-Trinh Collotte	Alimentation Vente Distribution Logistique en SEGPA Économie-droit en sections tertiaires et Économie-gestion en production
Philippe Viain	Hôtellerie Restauration Métiers de la Sécurité Fleuristerie

Nous tenons à saluer les nombreuses réussites aux concours de recrutement du personnel enseignant ainsi que la nomination au sein de notre académie de nouveaux collègues. Ces réussites, nous les devons également aux tutrices, tuteurs et personnel d'accompagnement que nous remercions très sincèrement pour leur engagement à nos côtés.

En concertation avec les équipes de direction, les entretiens professionnels de carrière, suspendus durant la période de confinement, reprendront à compter du 15 septembre 2020, sans le délai d'annonce habituel. Les rendez-vous de carrière 2020-2021, débuteront à compter du 1er octobre avec l'application du délai d'information de 15 jours. Tous les entretiens sont signifiés via votre messagerie professionnelle.

Nous vous recommandons donc la consultation régulière de votre messagerie professionnelle (<https://courrier.ac-strasbourg.fr>), le transfert des messages n'étant plus assuré par les services académiques sur votre boîte personnelle. Cette messagerie professionnelle a également vocation à faciliter la communication avec tous vos interlocuteurs extérieurs, ainsi qu'entre pairs, notamment en cas d'isolement individuel ou collectif.

### **Nouveaux gestes professionnels**

Dans tous les espaces de formation, y compris ceux des entreprises partenaires, l'introduction des mesures et des recommandations sanitaires dans les apprentissages amène indéniablement la quête de nouveaux gestes techniques et de pratiques pédagogiques. Ce questionnement, légitime tant pour les enseignants que pour les apprenants, s'enrichit d'utiles réflexions collectives dans le but, partagé, de proposer et d'expérimenter de nouvelles démarches face aux situations problématiques rencontrées et déjà expertisées.

Ensemble, nous poursuivons l'accompagnement de chaque apprenant pour lui permettre d'acquérir les clefs d'une réussite professionnelle et sociale ambitieuse. Veillons à maintenir un fonctionnement efficient de notre service public d'éducation pour lequel nous sommes en mission.

Excellente reprise et année scolaire à toutes et à tous.



Tuyet-Trinh Collotte,



Jenny-Patricia Lévy,



Cathy Loyzance-Schott,  
IEN-ET économie-gestion



Philippe Viain,